



Renouvellement du titre de séjour salarié

Par **nina_sara**, le **08/06/2015 à 14:39**

Bonjour à tous rnrnActuellement en poste chez une SSII en tant que cadre en informatique. j'envisage de quitter cette dernière pour une autre. (Motif: de puis 1 mois et 20 jours aucune opportunité s'est présenté pour une mission). Sachant que c'est mon deuxième employeur. Le premier m'a licencié et avec qui j'ai effectué un changement de statut(de 10/06/2014 au 14/11/2014) . Ma question est: actuellement si je signe avec une autre entreprise et je démissionne de celle-ci. Est ce que mon renouvellement de statut sera accepté par la préfecture sans complication? (le renouvellement qui sera demandé grâce au 3 eme employeur). Sinon que faut-il faire pour assurer le renouvellement. rnrnMerci par avance. rnrnCordialement

Par **nina_sara**, le **08/06/2015 à 14:54**

Mon titre expire le 26/11/2015. Quel rapport avec la date d'expiration ?